



Bonjour à tous,

Alors que l'été se finit, avec plus de 450 licenciés qui ont pu profiter des cours organisés sur la période juillet/août, nous devons maintenant penser à la saison à venir que nous souhaitons tous voir complète.

Au vu du contexte sanitaire en cours sur le territoire national il convient donc de respecter les règles sanitaires en vigueur:

- Port du masque dans l'enceinte de la piscine pour les pratiquants de tout âge (jusqu'aux douches)
- Désinfection des mains à l'entrée de la piscine
- Douche savonnée avant l'accès aux bassins
- Ne pas amener les enfants qui présentent des symptômes tels que fièvre, toux, éternuements....

Deux règles supplémentaires seront à respecter :

- aucun parent dans l'enceinte de la piscine afin d'éviter les rassemblements dans un lieu fermé, hormis les parents qui seront bénévoles pour nous aider aux vestiaires avec les enfants (tenue : short/tee-shirt obligatoire)
- être ponctuel, pour limiter au maximum l'impact de ces mesures sur le temps passé dans l'eau, nous vous demandons d'être présent 15 minutes avant le début des cours de vos enfants.

Concernant l'utilisation des vestiaires:

- les groupes qui nagent pendant les heures d'ouverture au public se changeront dans les vestiaires du public
- les groupes qui nagent en dehors des heures d'ouverture au public (mercredi soir, samedi de 8h à 9h et samedi à partir de 16h30), les nageurs devront se déchausser avant de passer le portillon (un bac sera mis à leur disposition pour déposer les chaussures). Ils rentreront dix par dix dans le vestiaire attribué par le bénévole. Ils mettront leurs affaires dans un filet de natation (sac de sport non autorisé) qu'ils emporteront au bassin. A la fin du cours, l'éducateur les reconduira au pédiluve et les enfants se changeront dans les vestiaires publics. Entre chaque créneau d'une heure, les vestiaires seront désinfectés. Le plus simple est que les nageurs viennent déjà en maillot de bain afin de se changer rapidement. Comme pour le public, les nageurs prendront une douche savonnée à l'aller mais pas au retour.

Des filets de natation seront en vente au secrétariat (5€), vous pouvez également en acheter dans un magasin de sport.

Le soc natation est partenaire de Sport 2000 et vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20% sur les articles de natation en récupérant au secrétariat votre carte d'adhésion au soc natation.

Nous avons conscience du caractère contraignant de ces mesures, mais ce sont grâce à elles que nous pourrons tous profiter et pratiquer notre sport tout au long de la saison.

Marie José CADOUX

Présidente

SOC Nat'info #2